

Cérémonie des Vœux 2025 – 10/01/2025 à 18h30

**Madame Linda HAJJARI et Monsieur Fabrice LARUE, Conseillers Départementaux,
Mesdames et Messieurs les Maires et élus, chers collègues
Monsieur Gérard CHAUMONTET de l'ADAMA 26,
Monsieur Roger Bois, Maire honoraire,
L'adjudant Cypriano VILLALON de la GENDARMERIE
Mesdames et Messieurs les présidents et membres d'associations,
Madame Saunia MEKHALED, notre assureur ALLIANZ,
Mes chers concitoyens,**

C'est avec un grand plaisir que je vous accueille pour cette traditionnelle cérémonie de vœux, rendez-vous privilégié s'il en est, mais aussi temps de convivialité et de rencontre.

Alors avant toute chose, laissez-moi vous souhaiter une très belle année 2025, empreinte de joies familiales, de convivialité (le plus possible en ces moments particuliers...) et de bonheurs partagés.

Pour commencer, je tiens tout d'abord à excuser :

- **M. Thibaut MONNIER, Député**
- **Mme M.P. MONNIER, M. Gilbert BOUCHET et M. Bernard BUIS, Sénateurs,**
- **Mme Marie Pierre Mouton, Présidente du Département de la Drôme,**
- **M. Nicolas DARAGON, VP de la Région et Président de V.R.A.,**
- **Madame Nathalie NIESON, maire de Bourg-de-Péage et Présidente du Service Public des Energies dans la Drôme**
- **Le capitaine MOURILLAS du centre de secours de Romans**

Je voudrais ensuite remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui m'entourent et œuvrent au quotidien au service de notre commune : l'ensemble du Conseil Municipal, ainsi que l'ensemble du personnel, administratif, de l'accueil de loisirs Chatikids et du service technique.

Je souhaite un bon rétablissement à Yann et Pascal du service technique, et Stéphanie du service enfance. Je souhaite une très belle retraite, pleine d'énergie à Thierry qui fera valoir ses droits à la retraite dans les prochains mois après avoir fêté il y a quelques jours ses 30 ans de carrière. Je le remercie pour son investissement et sa disponibilité au service de la commune.

Je souhaite également mettre à l'honneur Christelle qui fêtera ses 30 ans de service en septembre prochain. Je la remercie pour sa connaissance de la commune, sa disponibilité et son professionnalisme.

Je tiens également à remercier chaleureusement Mme Pauline ARU, qui quitte ses fonctions d'agent d'accueil au service administratif pour rejoindre la commune de Parnans. Son professionnalisme et son dévouement au service de la collectivité

auront marqué notre commune, et nous lui souhaitons une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Je voudrais également saluer l'ensemble du personnel soignant, les aidants, les accompagnants, ainsi que les Gendarmes et les Pompiers.

Je rends hommage à leur dévouement pour les sacrifices et l'abnégation dont ils font preuve au quotidien. Que ces quelques mots vous disent notre grande reconnaissance pour notre commune et plus largement notre canton.

Je remercie également chacun des acteurs de la vie économique et sociale de notre commune : entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs, enseignants, présidents, membres et bénévoles des associations sportives et socio-culturelles. Grâce à vous, CHATILLON-SAINT-JEAN existe, se dynamise et vit !

La vie associative Châtillonnaise se révèle d'une grande richesse par sa diversité des activités proposées.

2024 a vu un nouveau départ du Groupe Informations Loisirs et la renaissance du comité des fêtes.

Notre harmonie a fêté de belle manière ses 140 ans.

En 2025, le club amitiés et loisirs ainsi que le Rugby Club CHATILLONNAIS fêteront leurs 50 ans...

J'adresse d'ailleurs mes félicitations au RC CHATILLON, dont les 2 équipes séniors sont vice-championnes D.A. de Régionale 2.

Permettez-moi enfin d'adresser un remerciement tout personnel à mon épouse, pour son accompagnement et son soutien quotidien sans faille. Les fonctions d' élu exigent un fort investissement, qui bien souvent pèse sur nos proches.

Je salue donc la patience de toutes celles et ceux qui sont dans cette situation.

Une année qui s'achève, c'est l'occasion de revenir sur les moments de vie dans notre commune. J'ai une pensée pour les 8 personnes natives ou résidentes de Châtillon qui nous ont quittés l'année dernière. Je renouvelle mes félicitations et mes vœux de bonheur à nos 9 jeunes mariés. Je souhaite enfin la bienvenue à nos 13 nouveaux nés et félicite à nouveaux leurs parents !

Cette période de vœux est aussi et surtout l'occasion de dresser un bref bilan de l'année écoulée est de tracer le chemin de l'année à venir.

"Chers concitoyens, l'année écoulée a été marquée par de nombreux projets d'envergure visant à améliorer votre cadre de vie. Je suis heureux de vous présenter un bilan de ces réalisations qui témoignent de notre engagement à faire de CHATILLON-SAINT-JEAN une commune toujours plus agréable à vivre."

En 2024, la commune a eu l'honneur de signer la charte Ville Ambassadrice du Don d'Organes avec le collectif Greffes +. En devenant Ville Ambassadrice, nous affirmons notre volonté de sensibiliser à l'importance du don d'organes, qui sauve des vies et

incarne un acte fort de générosité. 2 panneaux ont été installés à l'entrée sud et ouest du village et comme vous l'avez sans doute remarqué, nous portons le ruban vert qui symbolise le don d'organe...

L'accueil de loisirs CHATIKIDS, ouvert en septembre 2023, a connu une première année remarquable. Conçu dans un délai record, ce service communal périscolaire et extrascolaire a répondu avec succès aux besoins croissants des familles de la commune. Cette première année a permis de mesurer son impact positif sur le quotidien des parents et des enfants, en offrant un cadre sécurisé, éducatif et convivial. En effet, l'enquête de satisfaction réalisées à l'été 2024 auprès des usagers lui attribue une très bonne note de près de 8,5/10.

Cette évaluation témoigne non seulement de la qualité des services offerts, mais aussi du dévouement de toute l'équipe CHATIKIDS, que je tiens à féliciter chaleureusement pour son engagement et son professionnalisme.

Afin d'élargir le bénéfice du service à l'extérieur de Châtillon et d'amortir son coût, une entente a été mise en place avec les communes de PARNANS, TRIORS, MONTMIRAL et SAINT-MICHEL-SUR-SAVASSE. Les familles de toutes ces collectivités bénéficient des mêmes conditions tarifaires et de priorité à l'inscription que les familles Châtillonnaises. En contrepartie, elles participent financièrement au fonctionnement du service. Le succès de cette formule a conduit les communes de SAINT-PAUL-LÈS-ROMANS et SAINT-LATTIER à nous rejoindre. Cette entente est une belle illustration de la solidarité et de la coopération inter-communale : seul on va plus vite, ensemble on va plus loin !

D'autre part, un P.E.D.T (Projet Educatif Du Territoire) a été validé et signé pour une durée de 3 ans. Il s'agit d'un outil permettant de mobiliser tous les acteurs du territoire (la CAF, SDJES, l'Education Nationale, l'APAE, les représentants des parents, les enseignants, les élus locaux et les associations...) autour d'un projet éducatif commun...

Ce projet dont les principaux objectifs sont de favoriser la complémentarité entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, de promouvoir l'accès équitable à l'éducation pour tous les enfants.

Ce magnifique projet permettra également à la commune de percevoir des prestations de la C.A.F. au titre « Accueil de Loisirs ».

Pour renforcer notre volonté de faire de Châtillon un lieu où il fait bon vivre, nous avons investi dans l'aménagement de nouveaux espaces verts dans le parc Gerin, où chacun peut désormais profiter de mobilier urbain et de la végétation.

Nous avons fait l'acquisition d'un tracteur tondeuse avec remorque afin d'améliorer les conditions de travail de nos agents, ainsi que l'achat d'un lave-vaisselle pour l'accueil de loisirs CHATIKIDS.

Afin d'assurer votre sécurité, nous avons également remplacé et réparé plusieurs poteaux de défense contre l'incendie.

En parallèle, depuis le début du mandat nous avons œuvré à sécuriser nos voiries. L'aménagement du hameau de Peroux est désormais terminé. Les voies communales endommagées par les intempéries d'octobre 2023 ont été remises en état. Une glissière de sécurité à l'entrée sud a été installée pour protéger les commerces. Les rues du Vercors et Croix Mane ont été aménagées avec la mise en place d'ilots et de coussins berlinois. L'intégralité du village est désormais en « zone 30 ». En complément de la signalisation routière, un marquage au sol est en cours.

Pour répondre aux besoins d'une population en croissance, nous avons mis en place de nouvelles places de stationnement en centre-bourg, facilitant ainsi le quotidien de nos habitants (un parking de 30 places).

Afin d'améliorer la circulation et la sécurité au cœur de notre village, nous avons lancé un ambitieux projet de requalification que nous vous avons présenté en avril. Ce projet vise à créer un espace de vie plus agréable et plus sûr, en améliorant la circulation des piétons, des cyclistes et des véhicules, tout en embellissant notre environnement. Malheureusement, ce projet est temporairement bloqué par des contraintes techniques de réseaux. À ma demande, le dernier tronçon en eau potable a été refait dans la rue Ste Cécile. Je remercie d'ailleurs le Syndicat intercommunal des eaux de l'herbasse et son Président, Gérard LUNEL, pour leur réactivité. Toutefois, la totalité du réseau d'assainissement du centre-village et une partie du réseau d'eau pluviale nécessitent une réfection intégrale. Ces travaux importants seront réalisés et financés par Valence Romans Agglo dans le courant de l'année. Ils concerneront notamment les rues du Vercors, des Boulangeries, de l'Industrie, Sainte-Cécile et Octavéon. Une fois ces travaux achevés, le projet de requalification pourra reprendre pour offrir à notre village le centre-bourg qu'il mérite.

Parallèlement à ces projets d'aménagement, nous avons consacré d'importants moyens à la restauration de notre patrimoine. Notre lavoir, véritable fenêtre temporelle du village, a retrouvé tout son éclat. La salle des fêtes, quant à elle, a été sécurisée par la réfection de sa toiture endommagée par l'orage de grêle du 15 juin 2019.

Ces réalisations, comme les chantiers qui les ont précédés, n'auraient pu voir le jour sans le soutien de nos partenaires financiers : le Département de la Drôme, l'État, la Région, Valence Romans Agglo, notre assurance et la CAF. Grâce à eux, aucun emprunt n'a été contracté depuis le début du mandat, et aucun n'est prévu en 2025, ce qui permet à la commune de poursuivre son désendettement et d'avoir des finances saines.

Malgré les difficultés économiques que nous rencontrons et l'austérité budgétaire annoncée, notre équipe poursuit son chemin en 2025 avec enthousiasme, fière de ce qui a été fait.

Toutefois, nous restons prudents devant cette incertitude.

La construction d'un WC public aux normes PMR est actée, la déclaration préalable de travaux ayant été délivrée. Les demandes de subvention ont été effectuées.

Nous prévoyons également la construction d'un quai bus avec abri sur le parking de la salle des fêtes en bordure du parc.

Nous comptons par ailleurs acquérir un aspirateur à feuille avec une remorque pour entretenir les espaces communs du village.

D'autres investissements, sont à l'étude. À ce stade et devant le manque de visibilité de ce que sera le budget 2025, il est un peu tôt pour en décider et donc faire des annonces.

Malgré cette incertitude à court terme, nous portons un regard résolument tourné vers l'avenir. La modification du PLU en cours permettra d'autoriser la réalisation de projets structurants, tels qu'une centrale photovoltaïque sur une partie du périmètre de l'ancienne carrière, permettre l'agrandissement du centre médical, ou encore la mise aux normes, rénovation et agrandissement des locaux du rugby afin de permettre d'y accueillir d'autres associations.

Avec l'équipe municipale, nous définissons ensemble les priorités, les projets et les objectifs de notre action en recherchant toujours un juste équilibre entre la pertinence des attentes des habitants, les enjeux de demain et les projets soutenablement financièrement. Soyez sûrs de notre engagement pour CHÂTILLON-SAINT-JEAN et de notre détermination.

Et pour clôturer ce moment, je voudrais partager avec vous une excellente nouvelle ! Notre commune vient d'être récompensée par la Marianne Départementale du Civisme 2024. Cette distinction est une belle reconnaissance de la forte mobilisation de notre corps électoral lors des dernières élections. C'est une preuve tangible de votre engagement citoyen et de votre désir de participer activement à la vie démocratique.

Pour la remise de la Marianne, je vais demander à M. Gérard CHAUMONTET qui représente l'ADAMA 26 (Association Des Anciens Maires et Adjoints du Département de la Drôme) qui a été de longues années le conseiller général de notre canton de me rejoindre, ainsi que nos Conseillers Départementaux Linda et Fabrice.

Les lauréats :

De 1 à 100 électeurs inscrits ESTABLET

De 101 à 250 électeurs inscrits SALETTES

De 251 à 500 **CLANSAYES**

De 501 à 1000 **LARNAGE**

De 1001 à 3500 **CHATILLON ST JEAN**

+ de 3500 **ST MARCEL LES VALENCE**